



Jacques Barrot est venu apporter son soutien à l'association

L'hôtel-restaurant « Le Confolent » servait de cadre l'autre jour aux débats de l'assemblée générale de l'association pour le développement des entreprises de sous-traitance (ADES). Créée dans les années 92-93, marquée par la crise économique, cette structure regroupe aujourd'hui une quarantaine d'entreprises, issues du bassin yssingelais et toutes spécialisées dans la sous-traitance mécanique.

Son but consiste en fait à aider et accompagner les entreprises dans leur développement notamment en matière de qualité, mais

également de faire remonter auprès des pouvoirs publics les difficultés que ces entreprises peuvent rencontrer. « *A partir du bas, nous essayons de faire remonter nos idées* » précise M. Bonneville, le président, tout en sachant que 94 % des entreprises en France ont moins de 10 employés.

Fort de ce constat, les responsables n'ont cessé de faire entendre leur voix : « *un autre objectif de l'association, c'est de contribuer à la revalorisation des métiers manuels mécaniques. Il faut renverser cette tendance qui prône l'accession de 80 % des*

jeunes au baccalauréat et rien dans la mécanique. Nous ne devons pas être les laissés pour compte. On est dans un métier qui a de l'intelligence ». Un message qui n'a pas laissé insensible M. Jacques Barrot, député et président du Conseil général, qui reconnaissait que le travail manuel était surtaxé.

Contre les 35 heures

Cette dernière année, le président la juge bonne. Un constat qui s'est vérifié au travers du traditionnel bilan d'activités : l'ADES a mis en place un bulletin à destination des adhérents qui paraît une fois par trimestre. Ce « *Quoi de neuf* » est devenu leur trait d'union. Autre point important, l'association a travaillé avec le lycée professionnel privé de Monistrol-sur-Loire sur la création d'une section d'apprentissage en mécanique productive, niveau CAP-BEP.

Cette section devrait ouvrir ses portes en septembre 1998 et douze jeunes sont d'ores et déjà candidat. Dans la lignée de ses objectifs développés précédemment, l'ADES vient d'engager une ré-

flexion autour d'un « livre blanc » : l'occasion de faire le point sur les enjeux de la profession, sur des évolutions à envisager dénonçant les difficultés rencontrées et proposant des actions à mener. Afin de poursuivre cette réflexion, des rencontres à thèmes seront organisées avec l'intervention de spécialistes : la responsabilité du chef d'entreprise, comment recouvrer un impayé ? La TVA à l'encaissement ou à la facturation ? Comment se positionner face à la mondialisation de la concurrence ? De quoi les assurances nous couvrent-elles vraiment ? Le calcul de la taxe professionnelle : le calcul actuel pénalise l'investissement et la création d'emploi.

Autant de questions et problèmes sur lesquels les adhérents auront l'occasion de se pencher plus attentivement dans les prochains mois. L'autre cheval de bataille de l'ADES, c'est la qualité ; pour cela l'association a sollicité une aide européenne dans le cadre du programme d'initiative communautaire RETEX 2, afin d'ame-

ner les toutes petites entreprises à la qualité.

Une démarche de qualité à laquelle ont pris part au total 26 entreprises au cours de l'année 1997, riche en enseignements d'après M. Bonneville : « *cette mission de qualité a valorisé notre action par rapport aux donneurs d'ordres et par là même, nos entreprises. On parle de nous, c'est bien pour les marchés futurs* ».

Bien entendu, cette action sera poursuivie en 1998 ; il sera également temps de réagir face à une TVA qui est exigée à la facturation et non plus à l'encaissement, un sujet auquel tient l'ADES, étant les énormes problèmes de trésorerie qui peuvent en être engendrés.

En outre, une opération de familiarisation avec Internet sera aussi lancée.

Enfin, dernier mot sur la loi des 35 heures, vécue comme « *une angoisse* » dans les petites entreprises, « *des fabrications de petites séries qui n'ont pas les moyens d'une grande entreprise* ».

C.L.

Revaloriser les métiers manuels mécaniques

C'est l'un des objectifs de l'association pour le développement des entreprises de sous-traitance réunie en assemblée générale à Confolent, près de Beauzac